INFORMATIONS - APTITUDE au VOYAGE

La page Visa Sécurité Voyage est un résumé des principales pages d'auto-évaluation du site voyage-aptitude-senior. **Elle concentre en quelques paragraphes les conditions d'une aptitude minimale au voyage**.
Toute anomalie dépistée doit vous inciter à vous rendre sur la page concernée pour parfaire votre auto-évaluation.
Elles permettront à votre médecin traitant de conclure sur votre aptitude.

MODE d'EMPLOI

Une limite temporelle encadre certaines questions. Dans les autres cas, répondez en vous référant à votre qualité de vie ou aux événements inhabituels survenus pendant les périodes : d'aujourd'hui, 7 jours, 1 mois, 3 mois et 6 mois passés.

Un “NON” sans équivoque est attendu pour chaque question.

Si vous répondez OUI à une des questions suivantes, il est conseillé de consulter votre médecin traitant pour en parler avant d'entreprendre votre voyage. Si vous ne savez pas, n'hésitez pas à poser la question à votre médecin lors de votre prochaine consultation. Un problème médical se cache peut-être derrière vos hésitations et a fortiori derrière vos “OUI” !

Les tests proposés servent à déterminer vos faiblesses ou handicaps. Ils ne permettent pas d'établir un diagnostic. Ils vont seulement vous aider à dépister un éventuel problème médical dont seul votre médecin aura la capacité d'en faire l'analyse complète.